

# UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

· XXXIV<sup>e</sup> ANNÉE ·

---

## PROGRAMME

DU 22 MARS  
AU 31 MAI  
2019

---

**Ville de Perpignan  
Secrétariat de l'UTL**

2<sup>e</sup> étage · 52 rue du Maréchal Foch  
66000 Perpignan

Tél. 04 68 34 74 08

Fax 04 68 51 06 74

Courriel : [utl@mairie-perpignan.com](mailto:utl@mairie-perpignan.com)

Internet : [www.mairie-perpignan.fr](http://www.mairie-perpignan.fr)

(Solidarité - Université du temps libre)



**Attention :  
modification de conférence.**

La conférence de Jean-Luc Canal du vendredi 22 mars est reportée au mardi 28 mai et elle est remplacée par une conférence de Philippe Michel.

**VENDREDI 22** • 14 H 30**Les Nations unies à la recherche de la paix en Irak, Syrie, Iran...**

par **Philippe Michel**, chef inspecteur de l'UNMOVIC (*The United Nations Monitoring, Verification and Inspection Commission*) à Bagdad.

**MARDI 26** • 14 H 30**Le modernisme, un art catalan ?***(2<sup>de</sup> partie)*

par **Emanuelle Hospital**, historienne de l'art, guide-conférencière.

**VENDREDI 29** • 14 H 30**Tocqueville et la révolution démocratique**

par **Emmanuel Jardin**, professeur de philosophie au lycée Pyrène de Pamiers.

**LES DERNIÈRES MODIFICATIONS**

SERONT TOUJOURS AFFICHÉES AU SECRÉTARIAT DE L'UTL.

**LA PRÉSENTATION DE LA CARTE D'ÉTUDIANT DÉLIVRÉE**

PAR L'UTL PEUT ÊTRE EXIGÉE LORS DE CONTRÔLES INOPINÉS EFFECTUÉS DANS LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS.

**L'UTL EST OUVERTE À TOUTES LES PERSONNES**

QUI ONT DU TEMPS LIBRE, DANS LA JOURNÉE, SANS AUCUNE CONDITION DE DIPLÔME, NI D'ÂGE.

**MARDI 2** • 14 H 30**Prosper Mérimée et le Roussillon**

par **Clarisse Requena**, docteur ès lettre, membre des Amitiés internationales André Malraux.

**VENDREDI 5** • 14 H 30**Promenade dans l'univers de Katsushika Hokusai, le peintre japonais**

par **Nicole Fourbil-Delzongle**, professeure honoraire d'histoire de l'art à Toulouse.

**MARDI 9** • 14 H 30**Les Passions de Bach : formes, symbolique et interprétations**

par **Gilles Benin**, docteur en musicologie.

**JEUDI 11** • SORTIE D'UNE JOURNÉE**Sète, cité maritime de caractère (tour panoramique de la ville, découverte des canaux en bateau)**

avec des guides locaux.

*Départ : 7h45. Tarif : 38 €. Repas libre. Nombre de places limité (voir modalités d'inscription aux sorties).*

Reprise de la sortie le jeudi 23 mai.

**VENDREDI 12** • 14 H 30**François d'Assise, les Vaudois et les Cathares**

par **Michel Jas**, pasteur à Uzès, historien du catharisme.

**MARDI 16** • 14 H 30**Nouvelles données sur l'architecture des pyramides**

par **Suzanne Raynaud**, maître de conférences émérite en géologie des réservoirs et ressources à l'université de Montpellier.

**JEUDI 18** • SORTIE D'UNE JOURNÉE**L'architecture sacrée de l'époque baroque dans la vallée de la Tet (Catllar, Prades, Vinça, Ille-sur-Têt)**

avec **Alexandre Charrett-Dykes**, docteur en histoire de l'art. *Départ : 8h00. Tarif : 25 €. Repas en sus (24 € non obligatoire). Nombre de places limité (voir modalités d'inscription aux sorties).*

Reprise de la sortie le jeudi 9 mai.

**VENDREDI 19** • VEILLE DE VACANCES**Pas de conférence****MARDI 7** • 14 H 30**De Lutèce à Paris, histoire de la capitale des origines à la Renaissance**

par **Gustave Cauwet**, docteur ès science.

**JEUDI 9** • SORTIE D'UNE JOURNÉE**L'architecture sacrée de l'époque baroque dans la vallée de la Tet (Catllar, Prades, Vinça, Ille-sur-Têt)**

avec **Alexandre Charrett-Dykes**, docteur en histoire de l'art. *Départ : 8h00. Tarif : 25 €. Repas en sus (24 € non obligatoire). Nombre de places limité (voir modalités d'inscription aux sorties).*

**VENDREDI 10** • 14 H 30**Histoire de Paris, de la Renaissance au XX<sup>e</sup> siècle**

par **Gustave Cauwet**, docteur ès science.

**MARDI 14** • 14 H 30**Une main de fer sur le Canigó**

par **Jean Garidou**, professeur honoraire agrégé d'histoire et géographie.

**JEUDI 16** • SORTIE D'UNE JOURNÉE**La Seu d'Urgell d'hier et d'aujourd'hui**

avec **Jean-Louis Blanchon**, docteur en histoire.

*Départ : 7h00. Tarif : 29 €. Repas en sus (15 € non obligatoire). Nombre de places limité (voir modalités d'inscription aux sorties).*

Reprise de la sortie le vendredi 24 mai.

**VENDREDI 17** • 14 H 30**La médecine aztèque, une vision du monde : le corps et l'univers**

par **Daniel Meyran**, professeur émérite en littérature et civilisation hispano-américaine à l'université de Perpignan *Via Domitia*.

**MARDI 21** • 14 H 30**Nature en ville, l'exemple de Perpignan**

par **Guilhem Hugounenc**, ingénieur paysagiste, directeur du Cadre de Vie, Ville de Perpignan.

**JEUDI 23** • SORTIE D'UNE JOURNÉE**Sète, cité maritime de caractère (tour panoramique de la ville, découverte des canaux en bateau)**

avec des guides locaux.

*Départ : 7h45. Tarif : 38 €. Repas libre. Nombre de places limité (voir modalités d'inscription aux sorties).*

**VENDREDI 24** • SORTIE D'UNE JOURNÉE**La Seu d'Urgell d'hier et d'aujourd'hui**

avec **Jean-Louis Blanchon**, docteur en histoire.

*Départ : 7h00 Tarif : 29 €. Repas en sus (15 € non obligatoire). Nombre de places limité (voir modalités d'inscription aux sorties).*

**MARDI 28** • 14 H 30**Habitat maritime en Roussillon : histoire et perspective**

par **Jean-Luc Canal**, professeur agrégé, doctorant en histoire maritime du Roussillon à l'université de Perpignan *Via Domitia*.

**JEUDI 30** • JOUR FÉRIÉ**Pas de conférence****VENDREDI 31** • PONT**Pas de conférence**

**Toutes les conférences  
ont lieu à 14 h 30  
à la salle polyvalente Bolte,  
77 rue Jean-Baptiste Lulli.**

## Édito

Parmi les conférences de ce troisième trimestre de l'année 2018-2019, à noter tout particulièrement celle consacrée aux *Passions* de Jean-Sébastien Bach, en lien avec le Festival de musique sacrée qui, cette année, a mis la *Passion selon saint Jean* à son programme. Les autres conférences devraient permettre de satisfaire la curiosité des étudiants : du patrimoine naturel et culturel de Perpignan et de la région à l'art d'extrême Orient, de la géopolitique à la démocratie, de Paris à l'Amérique du Sud, l'éventail est large.

Quant aux sorties culturelles, entre montagnes catalanes et Méditerranée, elles se veulent printanières, destinées à accompagner la douceur des beaux jours.

À toutes et à tous, je souhaite donc un excellent trimestre.

*Jean-Marc Pujol, maire de Perpignan,  
président de Perpignan Méditerranée Métropole*

### **Pas d'activités ni de permanences pendant les vacances scolaires, les périodes de « pont » ou les jours fériés.**

#### **Vacances de printemps**

du samedi 20 avril au dimanche 5 mai.

#### **Jours fériés**

Lundi de Pâques, 22 avril

Fête du travail, 1<sup>er</sup> mai

Victoire 1945, 8 mai

Jeudi de l'Ascension, 30 mai

**L'UTL EST OUVERTE À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT DU TEMPS LIBRE, DANS LA JOURNÉE, SANS AUCUNE CONDITION DE DIPLÔME, NI D'ÂGE.**

**LES DERNIÈRES MODIFICATIONS SERONT TOUJOURS AFFICHÉES AU SECRÉTARIAT DE L'UTL.**

### **Modalités d'inscription aux sorties d'une demi-journée ou d'une journée**

LA PARTICIPATION À CES ACTIVITÉS NÉCESSITE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE MOYENNANT LE PAIEMENT D'UNE COTISATION DE 5 €, AINSI QU'À LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DU ROUSSILLON GÉNÉRATIONS MOUVEMENT (EX-AINÈS RURAUX) POUR UN COÛT DE 8 € AU TITRE DE L'ANNÉE 2019, SOIT UN TOTAL DE 13 € PAR ÉTUDIANT.

#### **Pré-inscription**

Elle aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 mars soit au secrétariat de l'UTL de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, soit par courriel jusqu'au 29 mars avant 16h00. Classez vos sorties par ordre de priorité en leur attribuant une lettre différente (A, B...) selon vos préférences.

Pour deux étudiants désirant être ensemble, joindre les deux noms par une accolade.

#### **Tirage au sort**

Un tirage au sort établira la liste des étudiants retenus pour chacune des sorties programmées.

Ces listes seront affichées en salle B 06 (rez-de-chaussée), 52 rue du Maréchal Foch, le mercredi 3 avril à partir de 9h30. Elles vous seront également communiquées par courriel.

#### **Règlement des frais**

Il aura lieu le mercredi 3 avril soit en salle B 06 de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00, soit en ligne sur le site sécurisé de notre banque selon la procédure habituelle. Il pourra intégrer, selon la sortie, le montant du repas réservé dans un restaurant tel qu'il aura été communiqué préalablement. Nous rappelons que le repas n'est pas obligatoire.

Un étudiant peut régler à son nom, pour une même sortie, les frais de plusieurs autres étudiants avec un chèque global établi à l'ordre de l'UTL.

Après cette date, les sorties non réglées seront attribuées d'office aux personnes inscrites en liste d'attente.

LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT DES SORTIES SONT AFFICHÉES AU SECRÉTARIAT DE L'UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE.

### **Modalités d'inscriptions à l'UTL**

L'UTL EST OUVERTE À TOUTE PERSONNE DISPOSANT DE TEMPS LIBRE, EN RETRAITE OU EN ACTIVITÉ, SANS AUCUNE CONDITION DE DIPLÔME NI D'ÂGE.

#### **Inscription générale**

L'inscription générale ouvre droit à environ quarante-cinq conférences sur l'année universitaire. Pendant toute l'année universitaire, du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30, au secrétariat de l'UTL, 52 rue du Maréchal Foch.

Les étudiants nouvellement inscrits doivent fournir deux photos d'identité.

#### **Inscriptions aux options**

Les options étant programmées sur l'année universitaire (de septembre à mai), il n'est plus possible de s'inscrire aux options pour ce trimestre.

#### **Nouveaux tarifs 2018/2019**

##### **Résidents à Perpignan**

Inscription générale .....78 €

Inscription première option.....55 €

Option(s) supplémentaire(s).....30 €/ option

##### **Résidents hors Perpignan**

Inscription générale .....98 €

Inscription première option.....75 €

Option(s) supplémentaire(s).....40 €/ option

L'inscription à une ou plusieurs options implique obligatoirement le paiement de l'inscription générale.

#### **Règlement**

Le règlement intervient le jour de l'inscription par chèque à l'ordre de Régie Université du temps libre.

Chaque étudiant peut établir un seul chèque pour l'ensemble de ses propres inscriptions.

Une fois versés, ces droits sont acquis à l'UTL et ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement même partiel.

**LA CARTE ÉTUDIANTE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS.**